

communauté d'agglomération

**grand
avignon**

DOSSIER DE PRESSE

11 DEC.
2019



SIGNATURE DES CONVENTIONS DU PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) DU GRAND AVIGNON



LE GRAND AVIGNON, LAUREAT DU PROGRAMME NATIONAL DE L'ALIMENTATION ET DE L'APPEL A PROJET PAT DE LA REGION SUD

Le Grand Avignon a été désigné lauréat du **Programme National de l'Alimentation (PNA)** lancé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en mars 2019, parmi 31 projets retenus pour 244 dossiers déposés.

Ce titre récompense l'engagement du Grand Avignon dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse sur l'alimentation via son **Programme Alimentaire Territorial (PAT)**.



© PNA Pascal Xicluna agriculture.gouv.fr

L'émergence du PAT s'inscrit ainsi dans la continuité des travaux engagés depuis plusieurs années, qui ont mobilisé des dizaines d'acteurs locaux. La convergence de ces actions vers une stratégie alimentaire a été actée par l'obtention des financements conjoints du Programme National de l'Alimentation via la DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur (23 000 €) et l'ADEME Provence-Alpes-Côte d'Azur (23 000 €) et de la Région Sud via son Appel à Projet PAT (40 000 €).

DEUX ANNEES D'EMERGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE LA STRATEGIE ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

L'objectif des deux années de projet à venir est d'aboutir à la construction d'une vision partagée et réellement concertée de l'alimentation sur notre territoire, tout en mettant en place des actions concrètes inspirées des travaux précédemment menés, aux côtés de partenaires locaux directement investis sur ces questions.

Plusieurs organisations se sont d'ores et déjà engagées à travailler dans ce projet. C'est le cas des communes du Grand Avignon, du Département de Vaucluse, de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, de la Chambre d'Agriculture du Gard, du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA), de l'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ADEAR) de Vaucluse, de l'Association Régionale des Industries Agroalimentaires de la Région Sud (ARIA Sud), du Groupement de Recherche sur l'Agriculture Biologique (GRAB) et de l'Union Association pour la Participation et l'Action Régionale et Centre Méditerranéen de l'Environnement (Union APARE-CME) et bien d'autres partenaires seront impliqués au fur et à mesure de la démarche.

En tirant les enseignements des démarches d'autres territoires et des expériences capitalisées sur la participation, nous n'avons pas souhaité poser a priori un cadre thématique figé puis ensuite mobiliser les acteurs. Au contraire, pour être efficaces et se donner une chance d'être innovants, nous avons besoin de partir du terrain, des acteurs, de ce qui se fait, pour remonter vers les intentions, les problèmes perçus, les enjeux locaux, afin d'aboutir à une vision partagée des priorités.

QUATRE ENJEUX THEMATIQUES

Toutefois, pour donner un cadre stratégique initial aux travaux et aux actions, nous proposons d'impulser les **4 enjeux thématiques suivants** :

1. Renforcer et diversifier les productions agricoles à l'échelle de l'agglomération, et promouvoir des modes de production respectueux de l'environnement ;
2. Améliorer les déterminants de santé à travers la valorisation d'une alimentation saine accessible à tous, notamment via l'éducation des jeunes générations et les projets à l'œuvre au sein des quartiers visés par la politique de la ville ;
3. Développer l'économie sociale et solidaire grâce aux activités agricoles et alimentaires, ainsi que par la valorisation du terroir auprès des touristes et des habitants ;
4. Rendre exemplaire l'approvisionnement de la restauration collective territoriale.



LES PROCHAINES ETAPES

Les étapes à venir se concrétisent à travers plusieurs actions menées en simultanée. Tout d'abord, nous lançons à partir du mois de décembre une phase de concertation et de consolidation des diagnostics afin d'aboutir à un état des lieux partagé des enjeux agricoles et alimentaires de notre territoire. Nous sommes accompagnés par le bureau d'études TERO pour mener cette mission qui sera amené à prendre contact avec les acteurs locaux engagés dans ces questions.

En parallèle, nous avons d'ores et déjà lancé un projet sur la préservation de l'agriculture du territoire en agissant sur le foncier agricole et sur le renouvellement des générations en agriculture aux côtés de partenaires opérationnels dans le cadre d'un fond FEADER 16.7 (134 000 €) aux côtés de partenaires opérationnels : la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, l'ADEAR 84, la SAFER PACA, Terre de liens et le CFPPA et la Ville d'Avignon.

LES PARTENAIRES FINANCEURS



La Direction Régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur

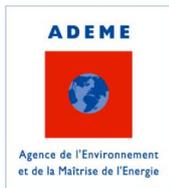
La politique nationale d'alimentation, portée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, encourage les actions renforçant l'identité des territoires et favorisant une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous. Le soutien et l'accompagnement des projets alimentaires territoriaux (PAT) traduisent cette ambition.

Dispositifs transversaux par essence, les PAT regroupent les différents acteurs du territoire pour mettre en cohérence leurs objectifs et réalisations autour de la thématique de l'alimentation.

Ces projets sont des outils systémiques, qui reposent sur l'engagement volontaire des partenaires (collectivités territoriales, agriculteurs, transformateurs, distributeurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, lycées agricoles, société civile ...) et sur la recherche de solutions collectives et concertées.

La DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne les collectivités territoriales de la région pour concevoir et mettre en place leurs projets alimentaires territoriaux, en apportant un concours technique (notamment avec le réseau régional des PAT) mais aussi par un soutien financier.

Aussi, le PAT du Grand Avignon, lauréat de l'appel à projets national du programme national pour l'alimentation 2019, reçoit ce jour le soutien de l'État, matérialisé par la signature d'une convention, portée la DRAAF.



ADEME - Direction Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

La plupart des travaux de prospective réalisés ces dernières années dont Visions 2035-2050 de l'ADEME montrent que l'atteinte de nos objectifs énergie et climat ne peut se faire sans la contribution forte des secteurs de la bioéconomie, de l'agriculture, de l'alimentation.

Pour nourrir tout le monde, à l'horizon 2050, il faut à la fois une production plus durable, une meilleure répartition des ressources, une réduction des pertes et gaspillages, une évolution des pratiques et des comportements.

L'alimentation durable sur le plan environnemental, ce sont des modes de production à faibles impacts, diversifiés et adaptés à chaque territoire tels que l'agroécologie, le bio... Bien sûr, la chaîne de transformation, distribution, restauration, consommation se doit également d'être vertueuse, d'adopter des solutions qui atténuent et s'adaptent au changement climatique.

Aujourd'hui, l'alimentation représente un quart de l'empreinte carbone des français au même niveau que les transports ou le logement.

L'ADEME voit dans les PAT un levier pour appréhender l'alimentation de manière transversale en travaillant à la fois sur les aspects économiques, sociaux et environnementaux, à l'échelle des territoires. Les PAT permettent d'aborder les enjeux climatiques de l'agriculture et l'alimentation sous un angle positif, susceptible d'apporter une approche complémentaire à d'autres démarches territoriales.

L'ADEME Provence Alpes Côte d'Azur soutient et accompagne le PAT du Grand Avignon pour intégrer les enjeux environnementaux sur les différents axes : production durable, réduction du gaspillage, changement de pratiques et des régimes, préservation des sols,... à chaque étape de la production à la consommation en passant par le transformation et la distribution.

L'ADEME Provence Alpes Côte d'Azur mettra ainsi ses ressources et ses outils à disposition du PAT du Grand Avignon, car la transition écologique et énergétique de notre société passe dans nos assiettes.



La Région Sud

En 2017, la Région Sud adoptait son Plan Climat, une COP d'avance afin de faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur le moteur des accords de Paris et d'intégrer le développement durable de façon transversale dans ses politiques. Articulé autour de 5 axes, écomobilité, neutralité carbone, croissance verte, préservation du patrimoine naturel et amélioration du cadre de vie, et 100 actions concrètes, le Plan Climat a représenté 25 % du budget régional en 2019, soit 450 M€. C'est dans ce cadre que la Région a développé des programmes spécifiques afin de développer les circuits courts et de proximité pour une valorisation/expérimentation dans les lycées et la réalisation d'un réseau de 200 points de vente directe et de projets alimentaires de proximité. La Région entend ainsi relocaliser l'économie régionale liée à la production agricole et réduire ainsi son empreinte carbone tout en favorisant une alimentation saine. Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par la Communauté d'agglomération du Grand Avignon s'inscrivait ainsi pleinement dans les priorités régionales. La Région a donc soutenu le PAT du Grand Avignon à hauteur de plus de 132 000 € (106 000 € du Fonds Européen Agricole pour le Développement rural - FEADER - dont la Région est Autorité de gestion et 26 000 € de fonds régionaux).